

Développer et manager la prévention des risques professionnels dans un établissement du secteur sanitaire et médico-social (SMS)



Objectif

Organiser, mettre en œuvre et évaluer la démarche de prévention des risques professionnels de son établissement.

Modalité pédagogique —

PRÉSENTIEL

— EN RÉSUMÉ

Cette formation s'adresse aux dirigeants d'établissements du secteur SMS souhaitant s'engager dans une démarche de prévention en s'appuyant sur les compétences d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention (AP SMS) qui devront élaborer et mettre en œuvre un ou des projet(s) particulier de prévention répondant spécifiquement aux besoins de l'établissement (par exemple, un projet de prévention des TMS répondant aux attentes du programme national TMS Pros).

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure d'initier et de piloter une démarche de prévention structurée, de piloter des projets de prévention, d'adopter une communication participative adaptée et de maîtriser les outils et méthodes managériales permettant de susciter l'adhésion et l'implication du personnel dans la culture prévention.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Instaurer ou développer une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement.
- Manager la santé et la sécurité au travail de son établissement.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Illustrations par des cas concrets, interrogations, constructions en sous-groupes. Application des outils et transposition aux réalités concrètes des stagiaires.

À l'issue de la formation, le participant aura à rédiger une lettre d'engagement en s'appuyant sur une trame qui lui sera fournie pendant la formation. Il pourra également s'appuyer sur l'état des lieux que l'AP SMS aura réalisé pendant l'intersession pour finaliser la lettre d'engagement puis, co-rédiger la note de cadrage du projet de prévention qu'il aura validé et que l'AP SMS aura commencé à élaborer pendant la formation et l'intersession.

Deux demi-journée d'accompagnement seront réalisées sur site pendant les intersessions prévues lors de la formation de l'Animateur Prévention SMS.

40% pratique 60% théorique.

Le programme

1 Identifier les enjeux de prévention de son établissement

- Appréhender les notions de santé et de sécurité au travail.
- Faire le lien entre la sinistrose et la motivation.
- Prendre en compte les enjeux de la prévention et de l'ALM.
- Comprendre le phénomène TMS.

2 Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne

- Définir des objectifs et des priorités compte tenu des enjeux de l'établissement.

- Identifier les étapes d'une démarche de prévention.
- Poser les bases d'une lettre d'engagement prenant en compte :
 - des éléments de contexte comme les caractéristiques de l'établissement, les points à améliorer,
 - des éléments d'orientation, comme la finalité, les objectifs, le timing,
 - des éléments d'engagement comme les principes de l'action, les projets à mettre en place et les ressources nécessaires.

FORMATION



— 7 heures + 2 x 4h

soit 1 jour de formation +
2 demi-journées d'accompagnement
pendant la formation de l'AP SMS

Référence —

MS201

PRÉREQUIS

Cette formation précède impérativement celle de l'animateur prévention (AP SMS).

PUBLIC

Directeurs et responsables de structures sanitaires et médico-sociales.

ORGANISATION

De 6 à 10 participants.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et médico-social ainsi que sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid.